

Urgence sanitaire dans le réseau

Le constat général qui se dégage au niveau du réseau commercial est ... un bien navrant paradoxe ...

En effet, si à la CEPAC on focalise une large part de nos énergies sur de l'équipement en contrats prévoyance de notre clientèle, notre propre entreprise ne prend pas la peine de protéger suffisamment ses salariés, notamment ceux du réseau.

Il apparait clairement qu'au-delà d'un « ersatz » de protocole d'activité visant davantage à protéger nos dirigeants devant la loi qui les oblige, que les salariés fortement exposés aux risques de contracter le virus, aucune nouvelle mesure n'a été adoptée depuis la mise en œuvre du couvre-feu sur nos territoires.

Pas de changement notable à la veille d'une probable 3^{ème} vague de confinement

Pas de télétravail organisé à minima dans le réseau

Pas de modification horaire ni de mise en œuvre de la journée continue

Pas de communication clientèle relative à la gestion des flux en agence

Aucune mesure préventive adaptée à l'usage des transports publics en milieu urbain ...

Bien au contraire, une pression commerciale de tous les instants, accentuée au travers des seuls rdv physiques

Sans parler du maintien de réunions physiques de l'encadrement organisées par la direction

Il est urgent de clarifier le process du télétravail dans le réseau durant cette période sanitaire sensible, d'autant qu'aujourd'hui, l'ensemble des salariés sont désormais équipés en PC Portable.

Le réseau se sent « délaissé » et fait l'amer constat que ceux qui nous dirigent ne prennent pas les mesures prudentielles qui s'imposent, n'anticipent pas une situation qui risque fort de se dégrader. Etonnant de la part de dirigeants qui n'ont cessé de parler de risques et de conformité.

S'imaginent-ils qu'un micro climat protecteur de tous virus planerait sur nos territoires ?

Pensent-ils que la Covid se serait arrêtée aux frontières de nos agences ?

Les salariés du réseau commercial attendent que leurs dirigeants les protègent, qu'ils exercent réellement leurs responsabilités en matière de prévention de santé.

Les élus du SU-Unsa soutiennent ces revendications légitimes et demandent à la direction que des mesures de prévention soient prises instamment.

Le bureau Syndical

[Agir pour Construire...Ensemble !](#)

Nous comptons sur le soutien de chaque salarié de la CEPAC

